

Compte-rendu du CHS-CT D du 15/06/21

Administration : DASEN (M. Bourget), Secrétaire générale (Mme. Beulze), Chargé de prévention (M. Gaubert).

OS : FSU, FNEC-FP-FO, SGEN-CFDT. Pas de représentante de l'UNSA.

Déclaration FNEC-FP-FO : pièce-jointe.

Pas de déclaration pour les autres OS.

1- Approbation des précédents CR (06/10/20 et 15/12/20)

Adoptés à l'unanimité.

2- Point Covid-19

FSU : pas de chiffres sur la situation. Demande des chiffres réguliers à ce sujet.

DASEN : DSDEN a fait remonter remarques sur la question des masques qui ne sont pas toujours adaptés (ex : problème de taille). Mais, DSDEN est dépendante des commandes nationales. Concernant la vaccination des personnels, des plages sont réservées pour les personnels de l'éducation. Protocole sanitaire a induit des incompréhensions des personnels. Actuellement, il y a plus de créneaux que demandeurs, donc il n'y semble plus y avoir de souci d'accès à la vaccination.

FSU : refus de donner des ASA pour aller se faire vacciner, qu'en est-il ?

DASEN : surpris de cette remarque car il a donné des consignes, notamment aux IEN, en ce sens.

FSU : cite le mail d'un IEN qui indique qu'il refuse que des ASA soient données aux enseignants pour aller se faire vacciner.

DASEN : surpris d'entendre la teneur ce mail. Ce n'est pas conforme aux consignes qu'il a données. Il va donc de nouveau redonner ces consignes. Demande de quelle circo il s'agit ?

FSU : la circo de Cesson.

DASEN : va faire le nécessaire pour que l'IEN de Cesson applique ses décisions.

DASEN : parle pendant 25 min et donne une série de chiffres et de statistiques (ex : 80% d'adhésion des parents d'élèves pour les autotests dans le 1er ; par contre seulement autour de 40-45% dans le 2nd degré).

3- Point fiches SST

FSU : demande des réponses sur certaines fiches STT qui sont sans réponse et semblent alarmantes : (1) école de St Briac (absence AESH)

Secrétaire générale : a pris contact avec le PIAL. En train de chercher une solution.

FSU : (2) école Sens-de-Bretagne (problème de vidéo sur les réseaux sociaux).

Chargé de prévention : l'équipe mobile académique a contacté l'école pour apporter des réponses en matière de dépôt de plainte notamment. Possibilité de protection fonctionnelle si demande est formulée de manière individuelle.

FSU : (3) école Sonia Delaunay (accident de travail).

Secrétaire générale : imputabilité a été reconnue.

FSU : (4) école des Gantelles (nombre de fiches important sur des faits de violence).

Chargé de prévention : a contacté l'IEN. Possibilité que le CHS-CT D effectue une visite dans cette école à la rentrée 2021.

4- Retour sur la visite de l'école de Lécousse

FNEC-FP-FO : rappelle les propos tenus lors de la restitution de l'audit de l'IGESR du 17/05/21 : "*prise en charge de la souffrance des personnels / Sécurisation des acteurs par rapport aux risques psycho-sociaux*". Ce sont là des prérogatives du CHS-CT D, d'autant plus que la feuille de route pour les ressources humaines de l'Académie de Rennes indique que le CHS-CT doit être associé à la prévention des risques psycho-sociaux (point 3.5 "Développer la qualité de vie au travail des agents").

DASEN : la vigilance du CHS-CT D doit surtout être face à la situation de Mme Jestin, la Provisoire. Estime que, dans son analyse, la FNEC-FP-FO oublie les personnels de direction. Affirme qu'il est important que les CHS-CT soient aussi des instances où l'on tienne compte de la situation des personnels de direction. Estime que la situation du lycée René Cassin est extraordinaire. Il n'y a eu qu'une dizaine de lycées en France dans cette situation (ex : celui de Melle). Affirme que ce dossier est dorénavant entre les mains du Rectorat.

FNEC-FP-FO : désapprouve les propos du DASEN concernant les personnels direction. Rappelle à ce sujet une partie de notre déclaration liminaire du jour : "*Quand les personnels de direction alertent sur l'infaisabilité des protocoles sanitaires et en particulier la mise en oeuvre des tests, ils ont raison*". Rappelle également que la FNEC-FP-FO est une fédération qui dispose d'un syndicat des personnels de direction. Demande au DASEN si ses propos signifient que le CHS-CT D est sous la tutelle de l'Académie et ne peut donc agir selon ses propres prérogatives ?

DASEN : indique que le CHS-CT D n'est pas sous tutelle et estime qu'il faut attendre les décisions du Recteur.

FSU : indique que le CHS-CT D sera très vigilant face aux décisions qui seront prises par le Recteur.

FNEC-FP-FO : indique qu'il y a effectivement une vigilance à très court terme et une autre à moyen terme (la rentrée de septembre 2021). Le CHS-CT D doit être associé.

DASEN : répète que le dossier est entre les mains du Recteur. Demande s'il y a eu des fiches SST depuis la restitution de l'audit.

FNEC-FP-FO : oui il y en a eu une qui d'ailleurs n'a pas été visée et n'a pas donné lieu à une réponse de l'institution. Indique également que les personnels doutent de l'utilité des fiches SST dans la mesure où celles-ci ont pu être utilisées à charge contre certains enseignants.

5- Situation du collège Échange (Rennes) : exposition des personnels à l'amiante

FNEC-FP-FO : rappelle les éléments concernant ce dossier (cf. pièce-jointe).

FSU : indique que Claire Lauden (UNSA) l'a contacté car elle suit le dossier de la collègue en question.

DASEN : la Principale de l'établissement a réagi très rapidement. Elle a convoqué un CA extraordinaire. Évoque la possibilité que l'habitat privé de la collègue affectée par le cancer de la Plèvre contienne de l'amiante (!!). Le département a été saisi en ce qui concerne l'état des locaux.

Chargé de prévention : le DTA du collège Échange date de 2016. S'est déplacé en compagnie de l'ISST le vendredi 4 juin 2021. Rappelle que des changements ont déjà été effectués au moment du désamiantage de l'infirmierie. Des diagnostics sont en cours et des travaux seront opérés en fonction des résultats.

FNEC-FP-FO : insiste sur la nécessité d'obtenir des réponses rapides. Évoque le contexte politique avec les élections départementales : le dossier n'est-il pas mis de côté de ce fait ? Auquel cas, cela n'est pas acceptable. Les personnels n'ont pas à subir les aléas de la vie politique. Dans quelle mesure notre employeur peut-il agir auprès du département afin d'accélérer ce dossier et s'assurer de son bon suivi ?

DASEN : est en contact avec M. Pichot (conseil départemental). Affirme suivre le dossier.

Chargé de prévention : indique l'existence d'un guide national au sujet de l'exposition à l'amiante...

FNEC-FP-FO : revient sur les actions concrètes qui doivent être menées. Quel est le calendrier des actions en cours ?

Chargé de prévention : en attente de réponse du département.

FNEC-FP-FO : avec-vous prévu (chargé de prévention + ISST) de retourner sur place ?

Chargé de prévention : oui, il y a un suivi prioritaire de ce dossier.

FSU : suggère la possibilité d'une enquête du CHS-CT D au sujet de la situation de la collègue.

FNEC-FP-FO : approuve cette proposition.

DASEN : oui, mais attente d'une reconnaissance d'imputabilité au lieu de travail.

Fin de séance à 17h.